



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliasse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHHA, Christine Roisin, *Conseillers*.

Séance du 17.09.19

#Objet : Désignation de la représentante de la commune de Watermael-Boitsfort à l'assemblée générale du C.E.C.P. asbl.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu le décret du 14 novembre 2002 organisant la représentation des pouvoirs organisateurs d'enseignement subventionné et des centres psycho-médico-sociaux subventionnés ;

Considérant qu'il reconnaît le Conseil de l'Enseignement des Communes et des Provinces (C.E.C.P.) comme organe de représentation et de coordination du réseau officiel subventionné ;

Considérant que suite aux élections communales du 14 octobre 2018, il y a lieu de procéder à la désignation de la représentante de la commune à l'assemblée générale du C.E.C.P. ;

Sur proposition du collège échevinal,

DESIGNE

Madame Hang NGUYEN, Echevine de l'Enseignement, en tant que représentante de la commune à l'assemblée générale du C.E.C.P.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

26 votants : 26 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 18 septembre 2019

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Hang Nguyen